



© FAO

CODE DE CONDUITE POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE

FAO DOMAINE PRIORITAIRE



L'aquaculture, le secteur de production alimentaire connaissant la croissance la plus rapide au monde, fournit du poisson de consommation nutritif et abordable aux communautés pauvres et vulnérables du monde en développement et, grâce à cette production de grande valeur et orientée vers les exportations, fournit également des devises étrangères à de nombreux pays. Le secteur qui est dominé par des petits exploitants emploie environ 23 millions de personnes dans le monde.

Depuis le lancement en 1995 de son Code de conduite pour une pêche responsable, la FAO a mis au point un éventail de directives techniques qui fournissent des conseils pour le développement durable de l'aquaculture. Les directives de ce Code, que les pays estiment efficaces et utiles, ont été intégrées à leurs cadres juridiques nationaux. Le fait que la contribution de l'aquaculture à la consommation mondiale de poisson soit passée de 20 pour cent en 1995 à près de 50 pour cent de nos jours est une preuve évidente du développement durable de ce secteur.

Le secteur de l'aquaculture lutte contre les maladies des poissons

Comme dans tous les secteurs de production alimentaire, l'intensification et la diversification de l'aquaculture ont conduit à une circulation accrue de biens et de services. Simultanément, les pathogènes se déplacent eux aussi continuellement d'un endroit à l'autre à travers les déplacements non contrôlés d'animaux aquatiques vivants et de produits aquatiques, aboutissant à l'apparition de maladies, causant une mortalité élevée, et des pertes économiques significatives – une contrainte majeure qui affecte le développement du secteur.

La FAO a lancé des initiatives visant à une meilleure gouvernance de la biosécurité, aux mouvements responsables d'animaux aquatiques vivants et de produits aquatiques, à un meilleur respect des traités régionaux et internationaux qui régissent la biosécurité, aux approches fondées sur les principes de l'analyse des risques pour l'introduction et les mouvements d'animaux aquatiques vivants, aux programmes de surveillance scientifiques, aux services de diagnostic précis et rapides et à des programmes solides de préparation aux situations d'urgence et à l'organisation des secours – qui sont autant de pierres angulaires nécessaires à la réduction des risques de maladies.

LES RÉSEAUX D'AQUACULTURE CONTRIBUENT À LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

En raison de la nature transfrontalière des maladies des poissons et dans certains cas de la difficulté de mise en œuvre des mesures de contrôle, plus particulièrement dans les eaux naturelles, la FAO dirige des efforts visant à nouer des partenariats et à renforcer la coopération régionale et internationale, afin de réduire les risques d'introduction et de transmission des maladies. La FAO a appuyé la mise en place de cinq réseaux régionaux d'aquaculture dès la création du Réseau de centres d'aquaculture en Asie et dans le Pacifique (NACA) dans les années 80. La NACA est une organisation intergouvernementale regroupant 17 pays membres qui partagent leurs ressources et leurs responsabilités pour identifier et résoudre les problèmes qui accompagnent la modernisation et l'expansion de ce secteur. La FAO soutient d'autres réseaux régionaux d'aquaculture en Afrique, en Amérique latine, en Europe centrale et orientale, ainsi qu'un réseau en cours d'élaboration dans la région du Pacifique. Ces réseaux d'aquaculture offrent une plateforme régionale et internationale pour les mesures mondiales à adopter contre les maladies des poissons qui affectent l'aquaculture durable.

EXEMPLES D'IMPACT

AIDE D'URGENCE POUR LUTTER CONTRE LE SUE DANS LA RIVIÈRE CHOBE-ZAMBÈZE

En 2006, le syndrome ulcératif épizootique (SUE), une maladie fongique des poissons connue auparavant uniquement en Asie et en Amérique du Nord, a été introduit dans les réseaux fluviaux de l'Afrique du Sud, et plus particulièrement dans le bassin du Chobe-Zambèze. Une équipe spéciale de la FAO, en collaboration avec des partenaires tels que l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et NACA, réagit immédiatement.

PROCESSUS: La FAO forma ensuite des fonctionnaires des ministères des pêches de sept pays en bordure du bassin du Zambèze aux techniques d'identification du SUE, à l'échantillonnage des poissons, à la gestion de base de la santé

des animaux aquatiques et à l'analyse des risques; elle appliqua une surveillance ciblée du SUE, et contribua au renforcement des capacités d'un laboratoire de référence dans la région. En collaboration avec les gouvernements, une vingtaine d'espèces africaines sensibles au SUE furent identifiées.

IMPACT: Les pays possèdent désormais un système de collecte d'échantillons qui peuvent être envoyés à un laboratoire régional de référence, mis au point pour faciliter le diagnostic du SUE. La sensibilisation à l'égard des risques en matière de biosécurité s'est étendue à tous les niveaux, et concerne autant les pêcheurs que les pisciculteurs et les décideurs politiques.



© FAO/Melba Reantaso

RENFORCER LA GESTION DE LA SANTÉ EN AQUACULTURE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

La Bosnie-Herzégovine était réputée pour sa longue expérience de l'aquaculture, mais ses infrastructures furent détruites, tout comme la plus grande partie du secteur agricole durant la guerre qui sévit dans la région de 1992 à 1995. Lorsque la reconstruction commença après la guerre, le pays qui ne possédait plus de département de l'agriculture s'empressa de créer un bureau national vétérinaire (SVO).

PROCESSUS: En 2006, avec le soutien de la FAO, le pays lança un programme de renforcement de ses capacités dans le domaine de la gestion de la santé de l'aquaculture à l'appui d'une production durable et saine pour la consommation et le commerce. L'aquaculture enregistra alors le taux de croissance le plus élevé du secteur agricole national.



© FAO/Melba Reantaso

IMPACT: En collaborant avec les autorités vétérinaires, la FAO a permis au secteur national de l'aquaculture, en concevant et en appliquant un système de surveillance, de se conformer aux normes internationales relatives à la santé des animaux aquatiques ainsi qu'à d'autres exigences commerciales internationales concernant les poissons et les produits des pêches. Elle a également contribué à renforcer les capacités institutionnelles des autorités nationales, du laboratoire national de référence pour la santé des poissons, à améliorer les capacités humaines des administrateurs, des inspecteurs vétérinaires et des principaux producteurs. La production de l'aquaculture a enregistré une augmentation de 12 pour cent durant le projet, et le pays a commencé à exporter des produits de la mer vers la Communauté européenne. D'autre part, le SVO a reçu en 2010-2011 le Prix Édouard Saouma de la FAO, remis à une institution dont la mise en œuvre d'un projet de la FAO a été particulièrement efficace.



© FAO/Melba Reantaso